GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE EN LIVRADOIS-FOREZ VELAY

Délibération : 25_16
Folio :

Délibération du Comité Syndical

Séance du 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 18 h, se sont réunis dans la salle de la justice de paix de la commune d'Arlanc, les membres du comité syndical du Syndicat ferroviaire Livradois-Forez, sous la présidence de M. Jean-Benoît Girodet.

Date d'envoi de la convocation : 12 juin 2025
Membre en exercices :25
Membre présent : 13
Procuration : 3
Nombres de voix : 16
Secrétaire de séance : Roland GOBET

Membres présents : Hervé BEAL, Bernard BRIGNON, Philippe RITTER, Jean-Benoît GIRODET, Roland GOBET, Philippe MEYZONET, Gilbert MEYSSONNIER, André PRISSET, Roland CHALENDAR, Patrick DELFERRIERE, Arnaud PROVENCHERE, Jean-Marie HERNANDEZ, Jean SAVINEL.

Pouvoirs : Corinne CONCALVES à Jean-Benoît GIRODET, Guy GORBINET à Jean SAVINEL, Jean Loui DERBIAS à Roland CHALENDAR.

Décision modificative numéro 1

Le président présente qu'il convient de procéder à des ajustements des crédits 2025 pour tenir compte des besoins réels. Les modifications d'inscription budgétaire concernent le budget général.

Fonctionnement :
011-concour divers : dépense, diminution de crédit : -448€ 042-
dot.aux.amort : dépense, augmentation de crédit : + 448€

Investissement :
040-Ammortissement : recette, augmentation de crédit : +448€
21-Immobilisation : dépense, augmentation de crédit : +448€

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :
- Approuve la décision budgétaire modificative n°1.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que-dessus.

Maison du Parc - Le Bourg – 63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
https://reseau-ferre-livradois-forez-velay.fr/

Délibération : 25_16
Folio :

Le secrétaire de séance
Roland GOBET

Le président,
Jean-Benoît GIRODET

Transmis en sous-préfecture le : 01.04.2025.

Publié le : 02.04.2025

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Maison du Parc - Le Bourg – 63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
https://reseau-ferre-livradois-forez-velay.fr/

63	Syndicat ferroviaire du Livradois Forez	DM n°1 2025
Code INSEE	BUDGET GENERAL SYNDICAT	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

immo

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	448,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**448,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	448,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**448,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**448,00 €**	**448,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
INVESTISSEMENT				
R-281838 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	448,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**448,00 €**
D-21831 : Matériel informatique scolaire	0,00 €	448,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**448,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**448,00 €**	**0,00 €**	**448,00 €**
Total Général		**448,00 €**		**448,00 €**

Syndicat Ferroviaire du Livradois Forez
Maison du Parc - Le Bourg
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT
Tél. : 04 73 95 52 04
SIRET : 200 028 652 00028

(1) y compris les restes à réaliser